

Fédération du Rhône



Rapport d'activité 2025

80 ans d'engagement solidaire



Sommaire

Édito	03-03
L'association et le bénévolat	04-05
80 ans d'engagement fêté dans le Rhône	06-07
Les solidarités en France	08-15
Les solidarités dans le monde	16-17
Les ressources pour agir	18-19
Les finances	20-21
Les implantations	22-22

Édito



Sébastien Thollot

Secrétaire général

"Notre monde vit une instabilité grandissante. Les guerres ravagent de très nombreuses régions et ce sont les populations qui voient s'abattre sur elles le malheur. Elles entraînent aussi des conséquences au-delà des pays concernés avec des personnes contraintes à l'exil et des répercussions économiques dans de nombreux pays dont la France.

Cette aggravation économique touche en premier les personnes les plus précaires, celles que le Secours populaire accueille, accompagne et aide déjà. Mais de nouvelles catégories de personnes n'arrivent plus à s'en sortir.

Face à ces défis, les bénévoles du Secours populaire s'engagent 365 jours par an, sans interruption.

Dans le Rhône, cette mobilisation s'appuie sur un réseau de 27 structures : 1 fédération, 24 comités et 2 antennes, implantées au plus près des besoins des populations.

Ainsi, le Secours populaire continue de renforcer sa solidarité généraliste afin d'apporter une réponse globale aux besoins des personnes, peu importe leur situation, leur âge, leur statut. Mettre en œuvre la solidarité va de pair avec le renforcement des initiatives de collectes organisées tout au long de l'année par les bénévoles.

Plus que jamais, le Secours populaire apporte des réponses locales, garanties par un accueil inconditionnel assuré au quotidien auprès de plus de 18 000 personnes et par la solidarité internationale dans le cadre d'urgences et de projets de développement.

Ce rapport en est la traduction complète et concrète". Bonne lecture.

Les agréments

1983- Agrément d'éducation populaire

1985 - Reconnaissance d'utilité publique

1991 - Association déclarée grande cause nationale

2000- Association éducative complémentaire de l'enseignement public

80 ans de solidarité

Après avoir été dissous en 1939 par le régime de Vichy, le Secours populaire français est recréé dès 1945 à la fin de la Seconde guerre mondiale et a fêté en 2025 ses 80 ans !

Il est devenu une des associations les plus importantes tant sur le plan de l'engagement bénévole - plus de 90 000 - que sur le plan de la solidarité en France et dans le Monde avec 4 000 000 de personnes aidées dans tous les domaines de la solidarité.

Une association décentralisée

Le Secours populaire est la seule association ayant un mouvement décentralisé qui se traduit par un réseau de 25 associations « Secours populaire » dans le Rhône.

L'ensemble des dirigeants élus mettent ainsi en œuvre leur propre dynamique et adaptent les solidarités à leur territoire, aux personnes accueillies, tout ceci dans le respect des orientations nationales décidées en congrès.

L'association

Jour après jour, ici comme ailleurs, le Secours populaire, association reconnue d'utilité publique, agit pour un monde plus juste et plus solidaire, en permettant à chacun de s'émanciper et de trouver sa place de citoyen, là où il vit, travaille ou étudie; Issu du peuple, animé par lui, le Secours populaire promeut une relation d'égal à égal et un accueil inconditionnel. Présent partout, au bout de la rue comme au bout du monde avec son réseau de partenaires, il valorise systématiquement l'initiative comme mode d'action.

L'organisation de l'association est profondément décentralisée et chaque animateur-collecteur bénévole peut ainsi agir : actions d'urgence, actions dans la durée, accompagnement global, sur les plans matériel, alimentaire, médical, moral, juridique, de formation, d'insertion sociale et professionnelle, d'accès au droit, à la culture et aux loisirs, au numérique...

Le Secours populaire est constitué de plusieurs échelons : national, départemental avec les fédérations, local avec les comités, les antennes. Chaque entité est une association à part entière.

France



1

Association nationale



98

Fédérations



664

Comités



870

Antennes

Rhône



1

Fédération



24

Comités



2

Antennes

La fédération : Elle constitue l'échelon départemental et fédère les comités et antennes du Secours populaire sur son territoire ainsi que tous les bénévoles du département. Elle est dirigée par le comité départemental, élu tous les deux ans lors du congrès départemental.

Le comité : Actif à l'échelle d'une ville, d'un canton, le comité rassemble les bénévoles, organise la collecte des ressources financières et matérielles et met en œuvre tous ses projets de solidarité dans le respect des orientations communes. Il est dirigé par un bureau élu lors de l'assemblée générale.

L'antenne : L'antenne est un relais du mouvement animé à l'échelle d'un quartier, d'un village, d'un lieu de travail ou d'études. par un groupe de bénévoles. Elle n'est pas une entité juridique.



Le bénévolat : 1 929 animateurs - collecteurs dans le Rhône

La base démocratique de l'association

Les bénévoles sont pleinement acteurs du mouvement car ils disposent d'un droit de vote pour élire les dirigeants. Ils construisent, chaque jour, les orientations et la politique financière de l'association et votent les plans d'action. Véritables pivots du Secours populaire, les bénévoles s'impliquent pour faire vivre le projet de l'association en participant à sa vie démocratique.

Un levier d'émancipation pour les personnes aidées

La diversité des personnes engagées au sein du Secours populaire est une richesse fondamentale, inscrite au cœur de nos statuts. Toute personne accueillie peut devenir bénévole et s'impliquer pleinement, passant de bénéficiaire à acteur de la solidarité. Cette dynamique traduit notre mission d'éducation populaire et de mise en mouvement, prolongée dès le plus jeune âge à travers le mouvement Copain du Monde, qui permet aux enfants de s'engager et d'agir collectivement.



Le mouvement Copain du Monde

Existant depuis 2018 dans le Rhône, le mouvement Copain du Monde rassemble des enfants bénévoles souhaitant agir pour mettre en mouvement la solidarité en France et dans le monde. Copain du Monde permet à chaque enfant du groupe d'être acteur et auteur de la solidarité en mettant en place des actions dans leur quartier, école ou centre de loisirs. Ces actions sont rythmées par les cinq grandes campagnes de mobilisation et de sensibilisation du Secours populaire. Encadrés par des bénévoles référents, les enfants du mouvement se réunissent deux mercredis par mois pour réfléchir et construire des actions.



La formation des bénévoles

En 1997, le Secours populaire s'est doté d'un Institut de formation. Son objectif est de permettre à tous d'être formés et accompagnés pour réaliser et développer la solidarité dans une démarche d'éducation populaire.

Au Secours populaire, la formation fait partie intégrante de l'activité, elle s'adresse à tous, quelle que soit l'expérience de chacun.

31 formations en 2025 dans le Rhône

- Formation "Permanence d'accueil, de solidarité et Relais Santé"
- Formation "Approfondir et optimiser les connaissances du Secours populaire"
- Formation "Info Découverte"
- Formation autour des applications internes : Pop Accueil ; Pop Stock ; Pop Ami ; Colibri...



80 ANS D'ENGAGEMENT FÊTÉS DANS LE RHÔNE



Paquets cadeaux



Chasse aux oeufs
solidaire spécial 80 ans



Fête de fin
d'année



Comité de
Fontaines



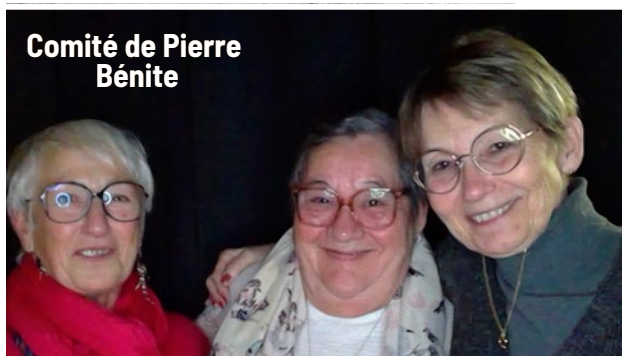
Permanence
jeunes



Equipe logistique



Enfants ukrainiens à la
JOV à Paris



Comité de Pierre
Bénite



Comité de Bron



Campagne du Don' actions



Les Copains du monde à
la JOV à Paris



BOUTIQUE Nuits sonores

Nuits
sonores



Comité de
Villeurbanne



Comité de Lyon 5



Comité de
Vaulx en Velin



journée bonheur à
la montagne



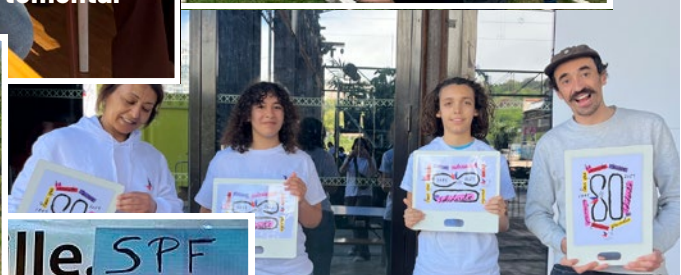
Congrès
départemental



Pères Noël Verts avec
l'ASVEL



Chasse aux
oeufs solidaire



Ile. SPF



journée des oubliés
de vacances à Paris



Comité de
Neuville sur Saône



sortie
culturelle



Les solidarités en France

Accompagner

Soutenir

Aider

Protéger

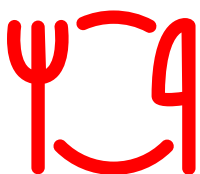
Le Secours populaire se mobilise tous les jours, sans interruption, pour soutenir celles et ceux qui traversent des difficultés temporaires ou durables. Fidèle à ses valeurs, il agit pour garantir à chacun et chacune un accueil inconditionnel et une solidarité généraliste visant à assurer une vie la plus digne possible.

Cette aide généraliste se traduit dans tous les domaines de la vie par des réponses aux besoins vitaux et aux droits fondamentaux.

18 750

personnes aidées dans le Rhône

171 001



aide alimentaire
et hygiène

1 247



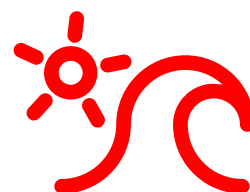
accès aux soins
et à la prévention

4 621



fêtes de fin d'année

5 930



accès aux vacances



accès à la culture



accès et maintien
dans le logement



accès au sport



accompagnement
juridique

1 915

508

581

13 338

Faire valoir les droits et apporter une solidarité généraliste

La devise « Tout ce qui est humain est nôtre » fait écho à l'accueil réservé à toute personne en détresse, quels que soient son pays d'origine, sa situation ou son statut.

L'accueil inconditionnel, tant des personnes aidées que de celles qui les soutiennent, est primordial.

En accompagnant des personnes éprouvées par les difficultés de la vie, les animateurs-collecteurs bénévoles du Secours populaire ne portent pas de jugement. Ils sont attentifs à leurs besoins essentiels et au respect de leurs droits, à leur sentiment de dignité, ainsi qu'à la restauration de la confiance en elles-mêmes et en leur avenir.

“

« Être généraliste de la solidarité c'est accueillir chaque personne en prenant en compte l'ensemble de sa réalité, sans se limiter à une lecture partielle de sa situation »

Jean Claude - bénévole au comité de Meyzieu

”

L'accueil inconditionnel et l'accompagnement des personnes dans les Permanences d'Accueil de Solidarité et Relais Santé

L'accueil est inconditionnel, l'association ne fixe aucun barème, aucun critère pour accueillir une personne qui vient demander de l'aide. Chaque personne est reçue par un binôme de bénévoles formés, dans un espace confidentiel. Ces éléments font partie des exigences de l'association pour garantir un entretien de qualité. Ce cadre rassurant facilite l'accueil, l'écoute et la prise de parole de la personne accueillie. Les bénévoles l'accompagnent dans sa demande, à son rythme, ce qui permet de faire émerger une parole et de l'aider dans l'élaboration d'un projet qui sera le fil conducteur de l'accompagnement. Soutenir la personne dans l'accès à ses droits, faciliter ses démarches administratives et, parfois, l'orienter sont également des priorités. L'engagement du Secours populaire est simple, clair et concret : venir en aide à ceux qui se replient, qui s'isolent, qui subissent dans tous les aspects de leur vie quotidienne, les conséquences de la pauvreté ou de la précarité, pour les aider à sortir de ces situations indignes.



“

« La permanence d'accueil, c'est le lieu de la rencontre où s'instaure un premier échange, fondé sur l'écoute et la compréhension de la situation de la personne. »

Françoise - Bénévole au comité de Bron

”

Précarité et pauvreté, cette France qui bascule

Face à la pauvreté et à la précarité qui touchent des millions de personnes, les bénévoles du Secours populaire se lèvent chaque jour pour tendre la main à ceux que la vie a oubliés. Ils agissent chaque jour pour apporter soutien, solidarité et espoir à celles et ceux qui en ont le plus besoin.



Répondre à l'urgence quotidienne

Au quotidien, les bénévoles sont très réactifs pour répondre aux demandes des personnes qui se présentent ou aux travailleurs sociaux qui contactent l'association en dernier recours, faute de réponse institutionnelle. Des aides alimentaires et vestimentaires sont distribuées, des bons d'achat sont remis, des nuits d'hôtel sont payées.

L'aide alimentaire (et produits d'hygiène)

Elle prend la forme d'un Libre-Service de la Solidarité. Les personnes choisissent parmi des produits présentés (aliments et produits d'hygiène) ceux dont elles ont besoin. Permettre aux personnes de prendre soin d'elles-mêmes et de leurs proches est primordial. À ce titre, les produits d'hygiène font partie intégrante de cette solidarité.

L'aide alimentaire est un outil essentiel pour répondre à un besoin vital : se nourrir. Cette solidarité contribue aussi à réduire la part de l'alimentaire dans un budget restreint, permettant ainsi de faire face aux autres charges, de réaliser des projets et, donc, de ne pas avoir à choisir entre manger et payer une facture. Porte d'entrée, l'aide alimentaire constitue une passerelle vers l'accompagnement plus global des personnes.



1264	Etudiants
1000	Mineurs étrangers isolés
6829	Enfants
1179	Seniors
2736	personnes isolées

L'accès aux soins et à la santé

Les Relais Santé sont animés par des professionnels ou d'anciens professionnels de la santé. Ils permettent l'expression des besoins des personnes accueillies afin de faire émerger leurs demandes et de les encourager à être actrices de leur santé. Des temps de sensibilisation à la prévention sont également mis en œuvre.

Les missions du Relais Santé : accueil, écoute, ouverture des droits à la santé, orientation vers les professionnels ou structures de soins, prévention. Selon la définition de la santé produite par l'OMS, tout individu doit pouvoir accéder à « un état complet de bien-être physique, mental et social, la santé ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». L'amélioration de la santé est constante dans notre pays, mais elle ne profite pas à tous de la même manière. Les personnes accueillies sont plus exposées à des risques sanitaires.

Elles se trouvent, pour la plupart, dans des situations d'urgence : la santé passe alors au second plan, tant leur énergie est mobilisée pour, avant tout, se nourrir, se vêtir, se loger, ou encore trouver un emploi.



« Au Relais Santé, nous sommes toujours très heureux de pouvoir mettre nos compétences médicales au service des personnes accueillies lorsqu'elles ont besoin d'aide, de conseil ou d'orientation dans leurs différents parcours de soins »

Caroline et Henri - médecins bénévoles à la FD



L'aide aux démarches administratives

La dématérialisation et la complexité des démarches administratives sont devenues une réalité contraignante pour les personnes accueillies, ce qui a conduit le Secours populaire à créer une permanence « Écrivain public ». Pour les personnes en situation de précarité, les démarches administratives et juridiques sont souvent un véritable casse-tête, qui vient s'ajouter à toutes les autres difficultés du quotidien.

Informar, guider dans les démarches, orienter vers les institutions et administrations compétentes font partie de l'accompagnement grâce auquel les bénévoles aident les personnes à accéder aux dispositifs de prestations sociales, à l'emploi ou encore au dépôt d'une demande de logement social.

Combattre le non-recours aux droits est une nécessité qui accompagne l'action quotidienne du Secours populaire.



Une clinique du droit

En partenariat avec l'université Lumière Lyon 2, le Secours populaire a mis en place une permanence juridique co-animée par des étudiants en master, supervisés par un professeur, et des bénévoles de l'association afin de permettre aux personnes accueillies d'avoir un accès à des informations sur leurs droits et les possibilités qui s'offrent à elles pour faire évoluer leur situation administrative. Cette permanence est ouverte au public des 24 comités.

Accès à la scolarité

Le Secours populaire joue un rôle crucial pour garantir que chaque enfant, indépendamment de sa situation familiale ou économique, dispose des moyens pour suivre une scolarité dans les meilleures conditions possibles et ainsi avoir un maximum de chances de réussite.

L'éducation reste la clé de l'égalité des chances.



Cette démarche globale est mise en œuvre de façon concrète avec des enfants scolarisés de l'école élémentaire jusqu'au lycée. Elle va au-delà de l'aide aux devoirs et s'appuie sur un partenariat fort avec plus de 15 institutions culturelles permettant une ouverture à la culture et au monde.

99 enfants suivis individuellement
par autant d'étudiants

65 enfants suivis collectivement

22 sorties culturelles organisées

1 000 mineurs étrangers isolés,
en attente d'une scolarisation,
ont suivi des cours dans
différentes matières
en fonction de leur
niveau scolaire

Pour répondre à ces enjeux :

- Des fournitures scolaires sont proposées aux familles afin d'aider les enfants à étudier dans les mêmes conditions que tous les autres élèves.
- Des aides financières sont attribuées à des familles afin de financer une partie des inscriptions aux activités extrascolaires des enfants.
- Les sorties culturelles et sportives complètent l'accompagnement scolaire et permettent aux enfants de s'ouvrir au monde extérieur et de découvrir la vie culturelle et sportive lyonnaise.



Accompagnement scolaire et culturel individuel

Depuis 1992, le Secours populaire permet à des enfants de 6 à 15 ans d'être accompagnés 1 fois par semaine par un.e étudiant.e à domicile au niveau scolaire.

Cet accompagnement permet non seulement d'aider les enfants dans leurs devoirs, mais aussi de renforcer leur confiance en eux, de les encourager et de leur redonner le goût d'apprendre.



« Moi, j'aime l'aide aux devoirs car nous pouvons rigoler en faisant nos devoirs avec les bénévoles »

Hayette - suivie en accompagnement
scolaire collectif



Accompagnement scolaire et culturel collectif

Des groupes d'enfants sont accueillis dans les différents comités du Secours populaire afin de les accompagner dans leur scolarité.



« L'accompagnement scolaire est une occasion d'aider et de voir se former de jeunes esprits. C'est aussi l'opportunité de s'entraîner à guider la future génération »

Fabien - bénévole accompagnement collectif



Accès aux vacances

Le Secours populaire mène tout au long de l'année de nombreuses initiatives pour offrir des séjours à ceux qui n'en ont pas les moyens : enfants, familles, personnes seules, jeunes... Ces actions visent à permettre à tous de partir quelques jours, peu importe leur situation. Un engagement profond pour que les vacances ne soient plus un luxe, mais une réalité accessible au plus grand nombre.



100 enfants en centres de vacances

24 personnes isolées en voyage à Marseille et Lille

20 jeunes dans deux séjours culturels et sportifs

66 familles, soit 270 personnes pour un séjour de vacances dans toute la France

400 enfants à Paris pour la Journée des Oubliés des Vacances

1 018 personnes à Touroparc pour une journée bonheur

L'ensemble des actions
autour des vacances
ont représenté
5 930 journées

Une journée des Oubliés des Vacances à Paris pour les 80 ans

La Journée des oubliés des vacances a pris une dimension particulière à l'occasion des 80 ans du Secours populaire. 40 000 enfants se sont retrouvés à Paris pour une journée exceptionnelle, placée sous le signe de la joie, du partage et de la découverte. Les enfants du Rhône ont visité le Musée du Quai Branly et ont ensuite participé à un concert géant au Champ de Mars, au pied de la Tour Eiffel. Le passage de la Patrouille de France a clôturé cette journée.

À travers cette mobilisation, le Secours populaire a une nouvelle fois affirmé que les vacances ne doivent pas être un privilège, mais un droit pour tous. Cette journée festive et symbolique a offert aux enfants une parenthèse de bonheur et restera un moment fort de cet anniversaire engagé pour la solidarité.

Des séjours pour les Jeunes

Pensés pour les jeunes, ces séjours ouvrent les portes d'expériences uniques, entre immersion culturelle au Festival d'Avignon et découverte nautique avec l'association des Glénans.

« Partir en vacances pour faire
le plein de souvenirs »

Rayhan - enfant aidé

Des colonies pour tous les goûts

Grâce à des organismes partenaires, les enfants séjournent à la montagne ou à la campagne et découvrent de nouvelles activités culturelles et sportives.

Des séjours pour les personnes isolées

Ces séjours, combinant des activités variées : ateliers, sorties culturelles, activités sportives ainsi que des temps de repos, offrent aux participants l'opportunité de découvrir de nouveaux environnements.

Des vacances pour partir en famille

Construits avec les familles, les séjours leur permettent, le temps d'une semaine, de se ressourcer et de faire le plein d'énergie et de souvenirs pour la rentrée.



La Journée des Oubliés des Vacances : Une Journée de OUF !

Venus de toutes les structures du département, 400 enfants ont pris le TGV pour vivre une journée inoubliable entre visite culturelle, animations sportives et concert géant avec Bigflo et Oli face à la Tour Eiffel.



Les Solidarités dans le monde



Actions et programmes de solidarité : 4 200 personnes aidées dans 5 pays



6

actions et programmes de solidarité



5

organisations partenaires locales

La solidarité internationale est présente depuis la création du Secours populaire en 1945. Dans des situations d'urgence comme dans des programmes de développement, le Secours populaire s'appuie sur des organisations locales pour mener les projets autour de besoins fondamentaux. Ces projets permettent aux populations d'exercer leur pouvoir d'agir et de décider de leur futur, là où elles vivent.



Sensibilisation à la solidarité internationale

Le Secours populaire a organisé 18 activités de sensibilisation du grand public aux enjeux de la solidarité internationale. Plus de 350 personnes ont été sensibilisées aux droits des femmes, au handicap, à l'éducation, à l'environnement et à la santé.

Des séjours solidaires en Europe

4 séjours solidaires ont été organisés : en Serbie, en Espagne et 2 en Roumanie. Ces séjours ont permis à 6 bénévoles de découvrir et d'échanger avec les organisations partenaires sur leurs activités.



« Grâce à cette bourse, je suis passée d'une jeune fille Pygmée qui refusait l'école, à une future sage femme déterminée à sauver les femmes enceintes de ma communauté qui meurent en donnant la vie à cause de manque de soins médicaux appropriés. Vous avez transformé mon désespoir en espoir »

Ether - accompagné par FDAID



Les programmes soutenus

Vietnam



Partenaire : **Croix Rouge de Thai Nguyen**
Aide à la scolarisation d'enfants de primaire et de collège, construction de classes dans une école primaire.

Arménie



Partenaire : **Winnet Goris**
Soutien de programmes de formations professionnelles garantissant une autonomie économique aux femmes. Achats d'équipements agricoles pour des femmes créant une exploitation agricole.

Palestine



Partenaire : **BASR (Bethlehem Arab Society for Rehabilitation)**
Soutien d'un centre accueillant des jeunes adultes en situation de handicap physique et / ou mental.

Mexique



Partenaire : **Muuch Kambal**
Renforcement des capacités économiques des femmes mayas par le biais du développement de l'apiculture.

République Démocratique du Congo



Partenaire : **FDAID (Foyer de Développement pour l'Autopromotion des Personnes Indigentes et en Détresse)**
Renforcement de programmes agricoles dans les villages dans la province du Nord Kivu.
Scolarisation d'enfants pygmées de la primaire à l'université.

Les ressources pour agir

Pas d'action sans don !

L'indépendance du Secours populaire repose avant tout sur l'engagement citoyen et la générosité des particuliers. Ensemble, ces élans solidaires tissent un vaste réseau d'entraide, capable de dépasser les frontières et d'affronter les difficultés. Tout au long de l'année, chaque action, qu'elle soit modeste ou d'envergure, donne vie aux missions du Secours populaire. Les collectes, qu'elles soient matérielles ou financières, permettent d'apporter une aide concrète et essentielle à celles et ceux qui en ont le plus besoin. Cette dynamique solidaire s'enrichit également grâce au soutien et à l'implication de partenaires publics et privés.



Les dons financiers

Les donateurs sont sollicités à travers six grandes campagnes. Ils ont également la possibilité d'effectuer des dons libres et ponctuels, ou de répondre aux appels à la solidarité lancés en urgence lors de catastrophes naturelles ou de conflits armés.

Les dons matériels

Cette année encore, la générosité demeure un levier essentiel pour venir en aide aux personnes en situation de précarité. Elle dépasse les différences de revenus et d'origines sociales et offre à chacun la possibilité d'exprimer concrètement sa solidarité.



20 350	Donateurs
150	Partenaires
65	Collectes
11	Evénements

Les collectes

Qu'il s'agisse de dons alimentaires, vestimentaires, de produits d'hygiène, de fournitures scolaires, chaque geste compte. En contribuant à ces élans de solidarité, toutes et tous participent à renforcer un tissu social plus solidaire, humain et bienveillant.

Les initiatives du Secours populaire

Face aux crises et aux inégalités, l'engagement citoyen est une force de transformation essentielle. Portées par la mobilisation collective, de nouvelles initiatives financières voient le jour pour défendre la solidarité, la justice sociale et la dignité.

Elles affirment un choix clair : celui d'agir ensemble, de dépasser les cadres imposés et de construire des alternatives durables, au service de l'humain et non du profit.

« S'engager une journée c'est déjà faire grandir la solidarité »

Kairos - artiste

Les boutiques solidaires

Au cœur des locaux de la fédération et des comités, les boutiques solidaires sont des espaces qui apportent une réponse concrète et digne face aux inégalités. Pensées comme des lieux accueillants et respectueux, elles permettent aux personnes accompagnées de choisir librement vêtements, vaisselle, linge de maison, livres et objets essentiels du quotidien, selon leurs besoins, en échange d'une contribution solidaire symbolique.

« Dans ces boutiques solidaires, on peut se faire plaisir sans culpabiliser. C'est un petit luxe accessible qui redonne le sourire »

Oumou - personne aidée

Les subventions

Les subventions constituent un soutien essentiel, à la fois pour le financement de projets spécifiques et pour le fonctionnement de l'association. Elles émanent des collectivités territoriales, des organismes publics et des services déconcentrés de l'État. Les communes où sont implantés des comités apportent un soutien financier et mettent des locaux à disposition.

Les partenariats

Le partenariat est un levier essentiel pour renforcer l'impact des activités et faire vivre la solidarité sur tout le territoire. En s'appuyant sur un réseau de partenaires locaux engagés, la fédération du Rhône transforme les soutiens financiers et matériels en projets solidaires concrets. Ces collaborations garantissent la durabilité des moyens et développent le réseau solidaire.





Nathalie CHANU

trésorière départementale

Les finances

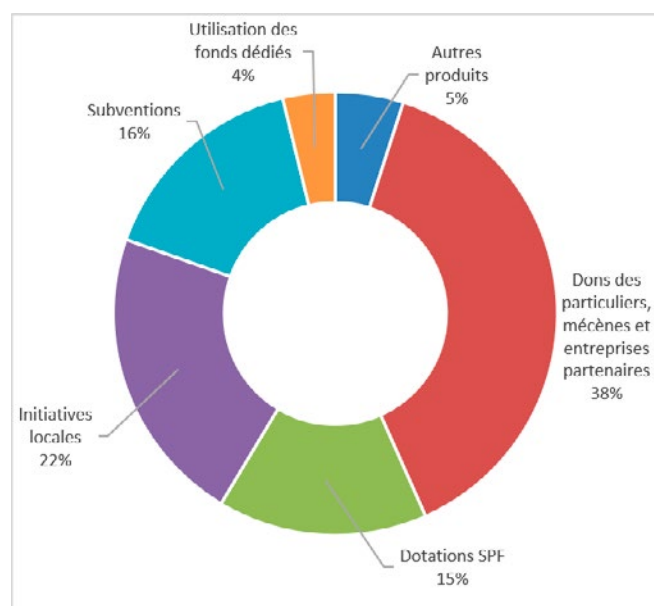
“L'exercice 2025 se clôture par une gestion équilibrée des ressources qui a permis d'assurer une certaine stabilité financière, en poursuivant les missions sociales et solidaires. Ce bilan présente les principales données financières, en soulignant les équilibres trouvés entre ressources, dépenses et résultats, tout en reflétant notre souci constant de mobiliser chaque euro et d'en maximiser l'effet au service de nos actions”.

Les recettes

Les montants de recettes totalisés pour l'année proviennent de la combinaison des ressources des 25 structures du département (24 comités locaux et 1 fédération) :

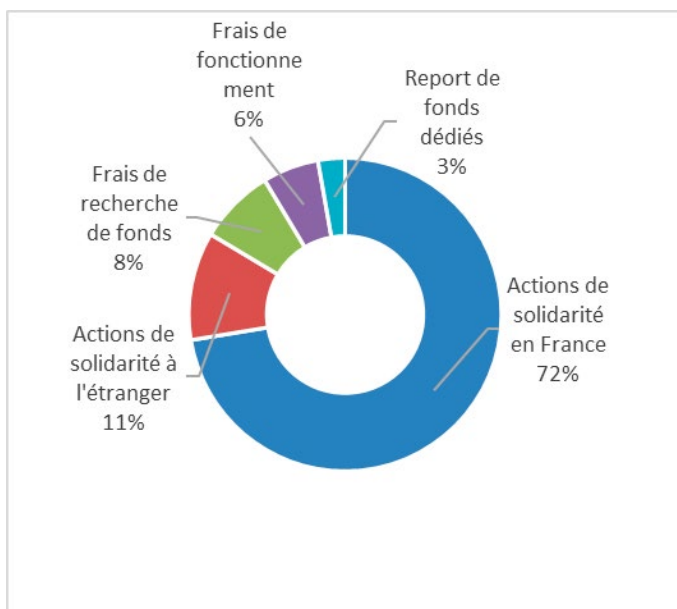
- Subventions des pouvoirs publics : 442 920 €
- Dons des particuliers, mécènes et entreprises partenaires : 1 077 696 €
- Initiatives locales : 612 254 €
- Dotation nationale et d'autres fédérations : 429 142 €
- Utilisation de fonds dédiés : 107 220 €
- Produits divers : 139 448 €

Total des recettes 2025 : 2 808 680 €



Les dépenses

La diversité des ressources mobilisées permet d'assurer l'autonomie financière et de répondre à des besoins diversifiés sur le terrain.



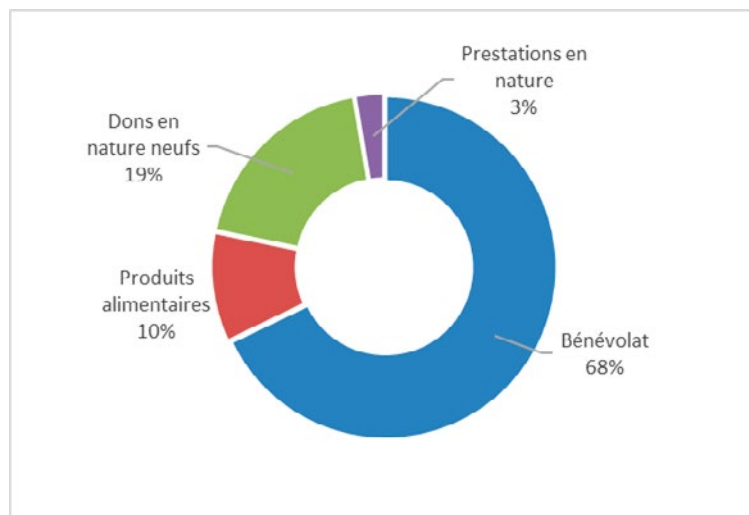
- Actions de solidarité en France : 1 976 614 €
- Actions de solidarité à l'étranger : 304 855 €
- Frais de recherche de fonds : 214 128 €
- Frais de fonctionnement : 158 478 €
- Report de fonds dédiés : 76 150 €

Total des dépenses 2025 : 2 730 225 €

Les contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature représentent l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association des biens ou d'autres services à titre gratuit. Elles concernent notamment la valorisation des 206 738 heures de bénévolat, les prestations gratuites, les mises à disposition de locaux, la mise à disposition de salariés en mécénat de compétence, les produits alimentaires issus des collectes alimentaires ou du SEAA (Soutien européen à l'aide alimentaire), les dons en nature neufs. En 2025, elles représentent 8 140 938 €, soit 74 % du total des ressources dont 5 526 107 € au titre du bénévolat en France et dans le monde.

• Heures de bénévolat	5 526 107 €
• Produits alimentaires	844 583 €
• Dons en nature neufs	1 547 554 €
• Prestations en nature	222 694 €
Total :	8 140 938 €



Une transparence financière assurée par des contrôles indépendants

Les comptes 2025 de la fédération du Rhône ont été certifiés par le commissaire aux comptes dont voici la synthèse : Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Le Secours populaire est également adhérent de l'organisme " **Le Don en Confiance** " qui exerce la mission de contrôle de l'appel à la générosité publique basé sur des principes de transparence, de recherche d'efficacité, de probité et de désintéressement, et de respect des donateurs, personnes physiques et morales.

Soutiens institutionnels

GRAND LYON
la métropole

VILLE DE LYON

ville de
venissieux

PRÉFET DU RHÔNE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



ars
Agence Régionale de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes

AFD
AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT



Les implantations

Les comités locaux

BELLEVILLE EN BEAUJOLAIS

belleville.beaujolais@spf69.org
85, Rue du Lavoir

BRON

bron@spf69.org
128/130, Avenue Saint-Exupéry

CALUIRE

caluire@spf69.org
16, Avenue Louis Dufour

FEYZIN

feyzin@spf69.org
12, Rue du 8 mai 1945

FONTAINES / SATHONAY

fontaines.sathonay@spf69.org
4, Rue Ampère

GIVORS

givors@spf69.org
Maison des Associations
8, Rue Jean Ligonnet

LYON 4ème

lyon4@spf69.org
49, Rue Denfert Rochereau

LYON 5ème

lyon5@spf69.org
6, Rue Maurice Bellemain

LYON 8ème

lyon8@spf69.org
6, Rue Professeur Tavernier

MEYZIEU

meyzieu@spf69.org
22, Avenue Lucien Buisson

NEUVILLE

neuville@spf69.org
11, Avenue Gambetta

PAYS DE L'ARBRESLE

larbresle@spf69.org
33 bis, Rue Gabriel Péri

OULLINS

oullins@spf69.org
5, Rue Charles Fourier

PIERRE BENITE

pierre.benite@spf69.org
4, Rue du Centenaire

RILLIEUX LA PAPE

rillieux@spf69.org
1, Square Keonig

SAINT FONS

saint.fons@spf69.org
10, Rue du Docteur Louis Jugnet

SAINT FOY LES LYON

saintefoyleslyon@spf69.org
92, Chemin des Fonts

SAINT GENIS LAVAL

saint.genis.laval@spf69.org
212, Chemin du grand Revoyet

SAINT PRIEST

saint.priest@spf69.org
2, Rue Bel Air

TERNAY - VAL D'OZON

ternay.valdozon@spf69.org
25, rue des barbières

VAULX EN VELIN

vaulx.en.velin@spf69.org
15 rue Franklin

VENISSIEUX

venissieux@spf69.org
99, Boulevard Joliot Curie

VILLEFRANCHE SUR SAONE

villefranche@spf69.org
190, Rue Gantillon

VILLEURBANNE

villeurbanne@spf69.org
50 bis, Cours Emile Zola

Les antennes

Monsols

Saint Germain au Mont d'Or

La fédération du Rhône

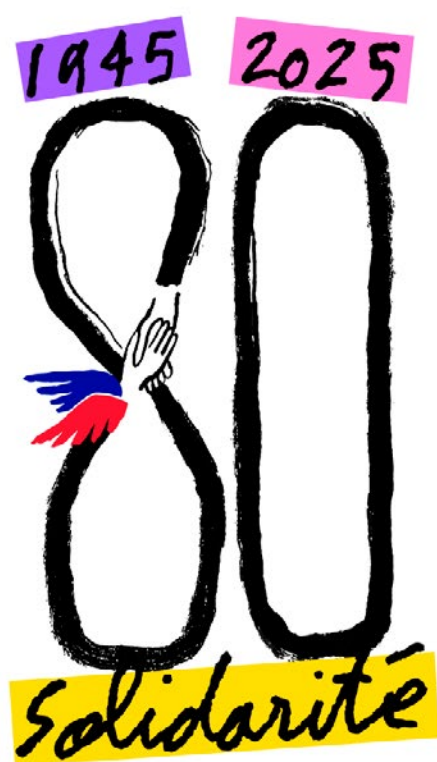
21 rue Galland

69007 Lyon

04 72 77 87 77

contact@spf69.org

secourspopulaire.fr/69





“Tout ce qui est humain est nôtre”

Soutenez-nous

secourspopulaire.fr/69

Secours populaire français
21 Rue Galland
69007 Lyon



Votre don ouvre droit à une réduction d'impôt égale à 75 % du montant de votre versement, dans la limite du plafond de 1 000 € jusqu'au 31 décembre 2023. Au-delà de ce plafond, la réduction est de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.